



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DE BOSCAVE – Cessation d'activité

Référence :

Départements de publication : Morbihan

Annonce légale publiée le 6 mars 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Cessations d'activité



EARL DE BOSCAVE Société civile au capital de 10.000 euros 1, Boscave 56920 SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC 818 736 845 RCS LORIENT Suivant décisions du 31 décembre 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31 décembre 2025, et sa mise en liquidation. L'associé unique a nommé comme liquidateur Monsieur Jean-Michel JEHANNO demeurant à SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC – 56920 – 1, Boscave et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à SAINT-GÉRAND-CROIXANVEC – 56920 – 1, Boscave. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LORIENT. Pour avis, le liquidateur

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
